

Plan Atelier: Artists Working Spaces

Table ronde français

30/05/2023, Meyboom Artist-run Spaces

Facilitation et pv :

Maëlle Delaplanche (FAP) et Brigitte Neervoort (RAB/BKO)

Personnes présentes :

Victor Joie (Musicien et producteur)

Sandrine Morgante (artiste activiste)

Pauline Salinas (curatrice, KOMPLOT)

Chantal Collet (commune d'Ixelles)

Katya Vasilyeva (artiste)

Donatien de le Court (Architecte)

Elisabeth Woronoff (artiste arts de la scène et directrice artistique Arteos asbl)

Khadija El Maachi (Escale du Nord)

Orélie Bertrand (stagiaire à la RAC)

Kim Van Volsom (Cabinet Rudy Vervoort, Cocof)

Lien Van Steendam (Walter Werkt)

Teun Verbruggen (Walter werkt)

Les bonnes pratiques ? Avez-vous des choses à partager ?

Chantal Collet explique le projet **KunstXL** mis en place par la **Commune d'Ixelles** :

- La commune met des ateliers à la disposition d'une vingtaine d'artistes, dans 3 bâtiments différents, pour une période de 2 ans (renouvelable). Mise à disposition gratuite, mais les artistes paient les charges (électricité et internet). Beaucoup d'artistes ont postulé, la demande est là.
- Besoin de fonctionner en cluster pour favoriser un réseau, d'où le recrutement d'un coordinateur (Mathieu Menten) qui alimente un réseau. Importance d'avoir une ouverture sur le quartier. Condition des artistes d'être disponible et accepter de faire une exposition 1/an. Une rencontre a lieu aussi avec les galeries, Ixelles a beaucoup d'importance à ce niveau là (80 galeries sur la commune).
- Il s'agit d'une première édition, qui sera évaluée. La Commune se pose des questions sur la gratuité (souci avec des artistes qui font du « profit »), sur la durée, sur la participation.

- Le point de départ est le foncier : la commune cherche des bâtiments à rénover pour les affecter pour des résidences. Problématique lourde de administration communale.
- La Commune a développé une fiche technique avec les artistes : la logique foncière ne convient pas toujours aux ateliers d'artistes et aux dispositifs d'exposition. Accès pour les œuvres, lumière du jour, revêtement du sol, prise triphasée...

Autres exemples cités :

- Les **Ateliers Mommen** à Saint-Josse : ce sont des ateliers avec logement presque à vie. L'avantage : cela résout aussi le problème de logement des artistes. Désavantage : les relations avec la commune ne semblent pas bonnes.
- Rencontre avec le **B.A.I.** (jeune étudiantes de la Cambre mise en place des pratiques professionnelles) > Mettre en place un écosystème pour aider
- **Elisabeth Woronoff** (Artiste des arts de la scène) travaille sur un projet pour l'**hôtel Continental** (Place de Brouckère), suite à l'appel à projets de la Ville de Bruxelles. Avec **Donatien de le Court** (architect) elle développe un projet pour transformer le bâtiment en atelier d'artistes, en un lieu interdisciplinaire (expositions, résidence avec restaurant). L'idée est de ramener les artistes au cœur de la ville. Mais la régie foncière demande un loyer énorme.
> *Comment avoir des soutiens si on a pas encore l'accord du propriétaire ou de la Ville ?*
Prendre des risques est le seul choix (donner beaucoup trop de temps sans garantie de succès). On demande trop aux artistes de faire leur propre projet d'atelier.
- Le Centre Culturel d'Anderlecht **Escale du Nord** met en place des résidences. **La Maison des artistes** (rue du Bronze) est en rénovation mais sera bientôt ouverte.
- *Ne pas confondre les résidences qui sont plus des commandes aux artistes, avec des ateliers où iels peuvent travailler en toute liberté, sur une longue période.* Les deux ont leur utilité mais sont souvent confondues. Ne pas créer des pratiques contraignantes, rabaissantes pour les artistes.
- **Le Cheval Noir**, résidence atelier de la FWB, problématique de l'attente longue. Que fait la Fédération Wallonie Bruxelles pour mettre en place des ateliers d'artistes ?
- **Walter werkt** à Anderlecht : initiative du musicien **Teun Verbruggen** pour sa propre pratique artistique mais qui aide également d'autres artistes (cfr présentation en début d'après-midi). Sur le plan financier, cela a été très compliqué et ça l'est toujours.

La problématique des mauvaises pratiques

- La solution souvent avancée est l'occupation temporaire. **Elisabeth Woronoff** parle des mauvaises expériences de son projet théâtral à la sortie de l'école. Pendant 3 ans elle a loué à **CityGate à Anderlecht (via Entrakt)** : bâtiments frôlant l'insalubrité, problèmes de chauffage, etc. Pourquoi les gens restent malgré cela ? Par précarité.
Il y a un manque de vision artistique dans ces lieux. Des communautés se créent et se quittent. Pourquoi ils sont voués à être détruits ?

Comment exploiter d'autres lieux ?

- Point important de travailler à plusieurs, de **se concerter avec la Région et les Communes**.
- Pour chaque nouvelle construction à Bruxelles, le promoteur a l'obligation de prévoir un **% dédié à l'équipement public** (pour réduire ses taxes immobilières). Traditionnellement il s'agit des espaces pour une crèche ou une école, mais on pourrait étudier la possibilité de prévoir des espaces pour d'autres services dont le culturel et l'artistique > L'outil juridique n'est pas encore optimisé. Apparemment il y a un espace vide de 800m² derrière l'Apple Store (Toison d'Or).
- Même si les artistes des arts de la scène ont également des problèmes à trouver de bons espaces, la problématique semble surtout urgente pour les **artistes plastiques et les musiciens** qui ont besoin d'espaces à long terme. Pour les musiciens il y a en plus le problème de l'insonorisation. Il semble y avoir pas mal d'espaces vides dans les gares ? Mais attention ne pas toujours mettre les musiciens au sous-sol. Réfléchir à des environnements possibles et stimulants.
- Souvent les **informations sur les espaces** disponibles ne circulent pas. Pourtant **Perspective.brussels** (CityDev) fait un travail de recensement d'espaces disponibles, pour mettre en relation l'offre et la demande : il y a le guichet des occupations temporaires (site web : temporary.brussels), le listing des salles de spectacles et de répétitions (spots.brussels) et le listing des espaces d'études (studyspaces.brussels)
- La Région peut changer l'affectation du sol ou acheter des bâtiments et les consacrer aux industries créatives et culturelles. Par exemple dans le cadre du **Plan Canal** : Rue de Manchester, un ensemble de bâtiments qui doivent être développés comme pôle ICC (dont **Recyclart**).
- La **Cocof Culture** renforce surtout des projets culturels visant à démocratiser la culture. Service Public : pas de possibilité d'octroyer des subventions consistantes. Mais la Cocof soutient des centres culturels qui à leur tour mettent

à disposition des espaces ou des équipements, la plupart du temps des résidences temporaires. La Cocof ne reçoit presque pas de demandes de soutien pour des ateliers d'artistes à proprement parler.

Comment trouver des solutions ?

> *Mettre en place un système d'achat collectif avec la Région et la Commune.* Explorer les collaborations inhabituelles entre propriétaires, pouvoirs publics et artistes.

> Les propriétaires pourraient mettre à disposition des locaux. Prévoir une réduction de taxes pour les propriétaires qui mettent leur lieu à disposition d'artistes ou d'asbl culturels.

> Le secteur même manque de connaissances de gestion financière pour se lancer soi-même dans l'achat de lieux. Les organisations sont souvent locataires pendant de longues années, et pourraient avoir acquis un bâtiment pour ce prix. Un accompagnement financier pour mieux les informer ?

> Mutualiser, se réunir pour augmenter la force de frappe : cfr Comptoir des Ressources Créatives en Wallonie.